



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



LETTRE AUX PARENTS

24 novembre 2015

Rectorat

Madame, Monsieur,

Les attentats du 13 novembre 2015 nous ont tous profondément atteints et bouleversés. Une extrême violence a fait irruption dans notre quotidien, touchant d'une façon particulière l'enfance et la jeunesse de notre République.

Conformément aux dispositions prises par la ministre, j'ai veillé à ce que, dans toutes les écoles, collèges et lycées de l'académie de Besançon, l'ensemble des membres de la communauté éducative soient mobilisés, à vos côtés, pour faire face collectivement à ces événements traumatisants et accompagner les élèves au retour dans leurs établissements scolaires.

Des temps d'écoute et de dialogue, des explications et éclaircissements ont précédé et accompagné le moment de recueillement national, dévoilant et dépassant les peurs légitimes face à cette situation difficile. En s'engageant sans restriction et avec professionnalisme dans cette mobilisation, les personnels du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ont su insuffler une force et un esprit, nécessaires à la mise en lumière de la solidarité et de la fraternité face au drame national.

Ce considérable travail d'accueil, d'accompagnement et d'échange se poursuit dans notre École. Il est déterminant pour affirmer et faire vivre nos valeurs républicaines, transmettre une culture commune et un respect mutuel.

A la suite des attentats du vendredi 13 novembre, notre ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a publié dès le samedi 14 novembre une série de consignes applicables à nos écoles, collèges et lycées.

J'attache la plus grande importance au respect de ces dispositions et veille à leur application afin que nos établissements scolaires restent des lieux de sûreté, apaisés et apaisants. Dans ce but, le ministère a communiqué à l'ensemble des académies une fiche « Vigipirate », rappelant les principales consignes de sécurité, les bons réflexes à adopter ainsi que les consignes relatives aux déplacements et rassemblements.

Ces documents seront obligatoirement affichés à l'entrée des écoles et établissements scolaires dans les prochains jours. Chacune et chacun, personnels de l'éducation nationale, parents d'élèves, élèves pourront ainsi en prendre connaissance et les respecter afin d'améliorer le niveau de sécurité et, c'est tout aussi important, d'écoute mutuelle dans nos établissements.

Notre École se doit de rester le premier lieu où s'incarnent pour nos enfants les valeurs cardinales qui fondent notre République. Le triptyque « Liberté, Égalité, Fraternité » signifie à la fois les principes vitaux de notre démocratie et l'assurance donnée à tous les citoyens, pour eux-mêmes et leurs enfants, de chances égales de sécurité, d'émancipation et de réussite.



2/2

Préparer nos enfants par l'éducation à la responsabilité qui sera la leur de faire vivre ce contrat fondamental, en refusant l'intolérance, la haine et la violence est un devoir, que nous partageons. Eclairer leurs chemins par la connaissance, leur apprendre à être maîtres d'eux-mêmes et à faire usage de la raison, à étayer leurs convictions et à tirer des leçons de leurs expériences, telle est la tâche qui mobilise chaque jour les enseignants et tous les professionnels de notre École.

Je sais pouvoir compter sur vous, pour que nos enfants cultivent ce « goût des autres », qui doit plus que jamais nous réunir.

Je tiens à vous assurer de toute ma confiance et de tout mon soutien dans l'accomplissement des missions qui sont les nôtres au service de l'éducation et de la formation de nos enfants.

Le Recteur,
Chancelier des Universités

Jean-François CHANET